

RENTRÉE SCOLAIRE

2017-2018

RESTAURATION
SCOLAIRE

GARDERIES
PÉRISCOLAIRES

CENTRES
AÉRÉS

N.A.P.

MERCREDIS
RÉCRÉATIFS



INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
DERNIER DÉLAI : 7 JUILLET 2017

Documents d'inscription à télécharger

sur www.halluin.fr

ou à retirer au Service Education (03.20.28.83.59)
Espace Vauban - place du Général de Gaulle



DOSSIER FAMILIAL UNIQUE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2017-2018

**Merci de déposer le dossier REMPLI et COMPLET pour le 7 juillet 2017
Au service Education - Espace Vauban, place du Général de Gaulle**

(Afin que chaque dossier puisse être traité pour la rentrée,
merci de respecter cette date)

NOM – PRÉNOM DU/DES ENFANT(S)

ECOLE FREQUENTEE A LA RENTREE

FAMILLE	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
NOM		
Nom de jeune fille		
Prénom(s)		
Date de naissance		
Adresse complète		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
Courriel		
Profession		
Nom de l'employeur		
Adresse de l'employeur		
Téléphone Professionnel		
N° Allocataire CAF		
Nombre d'enfants à charge		

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER
(TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ ET AUCUNE RÉSERVATION NE SERA EFFECTUÉE)

- Attestation d'assurance extrascolaire 2017-2018 (à transmettre pour le 15 septembre 2017 dernier délai),
- Attestation d'employeur de chaque parent justifiant d'une activité professionnelle ou contrat de travail précisant les jours et horaires de travail
(pour les activités garderies périscolaires et mercredis récréatifs)
- N° Allocataire CAF (Consultation du quotient familial sur le site de la CAF) OU votre dernier avis d'imposition (2017 sur les revenus 2016) dès réception par le Ministère des Impôts
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, GDF, Eaux, téléphone, internet)
(Sans justificatif, toutes les activités seront facturées au tarif extérieur)

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Souhaitez- vous un prélèvement automatique oui non

Si oui, merci de fournir un RIB, une autorisation de prélèvement devra être signée au service

Si vous aviez opté l'an dernier pour le prélèvement automatique et que votre banque n'a pas changé, ne fournissez pas de nouveau un RIB.

Vous ne souhaitez pas communiquer vos revenus et sollicitez le tarif maximum pour toutes les activités (uniquement pour les Halluinois)

oui signature :

Fait à

Le

Signature précédée de la
mention « lu et approuvé »

**Les règlements intérieurs des différentes activités
 (pause méridienne, garderies, mercredis récréatifs, NAP, ALSH)
 ainsi que les tarifs 2017/2018 sont consultables
 sur «Halluin en ligne», l'espace citoyen
 et sur le site de la ville : www.halluin.fr
 (rubrique : A tout âge - Scolarité)**

Année scolaire 2017-2018

Cette fiche permet de recueillir toutes les informations nécessaires pour l'accueil en toute sécurité de votre enfant sur tous les temps péri et extrascolaires. A rendre avec le dossier familial unique d'inscription au service Education pour le 7 juillet 2017 dernier délai.

Nom de l'enfant Prénom

Adresse

..... CP/VILLE

Né(e) le Lieu de Naissance

Garde alternée * oui non

Nom du Médecin traitant ☎

RESPONSABLE LÉGAL 1	RESPONSABLE LÉGAL 2
Marié <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> * Séparé <input type="checkbox"/> * Vie Maritale <input type="checkbox"/>	Marié <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> * Séparé <input type="checkbox"/> * Vie Maritale <input type="checkbox"/>
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Téléphone	Téléphone
Portable	Portable
Adresse courriel	Adresse courriel

*En cas de divorce, séparation des parents ou garde alternée, indiquer qui a la charge de l'enfant :
(fournir la copie de la décision judiciaire ou attestation d'avocat)

AUTORISEZ-VOUS VOTRE ENFANT ?

- A participer à toutes les activités et sorties proposées par le centre, y compris la piscine oui non
- A être transporté en car dans le cadre des déplacements scolaires, péri et extrascolaires oui non
- à se faire photographier ou filmer et à diffuser ou laisser diffuser en vue de publication, à présenter, exposer, projeter les photographies oui non
- à se faire maquiller oui non
- scolarisé dans le primaire à sortir seul à l'issue des NAP, des activités d'ALSH et des mercredis récréatifs oui non

PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER VOTRE ENFANT

Nom - Prénom	Téléphone	Lien de parenté avec l'enfant

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom	Nom
Prénom	Prénom
Téléphone	Téléphone
Portable	Portable
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Téléphone	Téléphone
Portable	Portable

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou certificats de vaccination de l'enfant)

Vaccins obligatoires		Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Hépatite B
Tétanos	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Rubéole-Oreillons-Rougeole
Poliomyélite	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Coqueluche
Ou DT polio	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Autres (à préciser)
Ou Tétracoq	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
BCG	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Si l'enfant n'a pas de vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication. Attention, le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication

VOTRE ENFANT PRÉSENTE-T-IL DES ALLERGIES ?

Asthme OUI NON
 Alimentaires OUI NON
 Médicamenteuses OUI NON

AUTRES ALLERGIES (MERCİ DE PRÉCISER)

.....

 En cas d'allergie et/ou de traitement médical, les parents sont dans l'obligation de contacter le Service Education et de fournir un certificat médical afin d'établir éventuellement un Plan d'Accueil Individualisé (PAI).

En cas d'absence de contact avec le service Education, la Ville ne pourra être tenue responsable en cas d'incident.

Je soussigné(e) Responsable légal de l'enfant, déclare l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche et autorise les services municipaux à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical sous PAI, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant et à prendre en charge les frais afférents.

Fait pour valoir ce que de droit le

Signature du (des) responsable (s) légal (aux)

(A déposer au Service Education **au plus tard le 7 juillet 2017 accompagnée obligatoirement du dossier famille**)
 Les tarifs et les notices concernant les paiements et les réservations sont consultables sur www.halluin.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Ecole : Niveau :

Photo

RESTAURATION SCOLAIRE

Repas commandés à l'année (cochez les jours souhaités)

	Lundi	Mardi	Mercredi*	Jeudi	Vendredi
Réservation					

*les repas du Mercredi seront pris uniquement à l'école Jean Macé dans le cadre de la Réforme des Rythmes Scolaires et au cas où les parents travaillant tous les deux ne peuvent pas récupérer l'enfant à 11h30 (enfants scolarisés dans le public uniquement).

En cas de modification du planning, contacter impérativement le service éducation.

Repas occasionnels (à réserver au Service Education obligatoirement avant le Jeudi de la semaine précédente)

Type de repas choisi à cocher (valable pour l'année complète)

	classique	Remplacement (sans viande)	Panier repas (PAI*)
Type de Repas			

*En cas d'allergie(s), un projet d'accueil individualisé (PAI) doit obligatoirement être fourni (se rapprocher du service éducation pour modalités.)

ALSH MERCREDIS RÉCRÉATIFS

UNIQUEMENT POUR LES 2 PARENTS QUI TRAVAILLENT

- > CENTRE MONTESSORI (TPS À GS)
- > CENTRE JEAN MACÉ (CP À CM2)

RÉSERVATIONS

à l'année occasionnellement

de 11h30 à 13h30 (repas uniquement) (enfants scolarisés dans le public)

de 11h30 à 18h en ½ journée avec repas

de 13h30 à 18h en ½ journée sans repas

Le calendrier d'inscription des Mercredis Récréatifs sera obligatoirement joint à la présente fiche (aucune inscription ne sera validée sans la fiche)

GARDERIES PÉRISCOLAIRES

ÉCOLES PUBLIQUES

UNIQUEMENT POUR LES DEUX PARENTS QUI TRAVAILLENT

Mon enfant participera aux Garderies Périscolaires

■ **Matin (de 7h15 à 8h15) + Mercredi (de 7h15 à 8h30)**

OUI NON OUI NON

■ **Soir (16h30 à 18h30)** OUI NON

N.A.P.

ÉCOLES PUBLIQUES

INSCRIPTION POSSIBLE JUSQU'AU 30/09/2017 DERNIER DÉLAI

(DE 15H30 À 16H30)

Mon enfant participera aux NAP :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

ne participera pas et je le récupérerai à 15h30



